DESTINATION PYRÉNÉES

1. Organismes partenaires du contrat

- Organisme porteur : **Confédération Pyrénéenne du Tourisme**
- Partenaires financiers : Les Régions Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, les Départements Ariège-Pyrénées, Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, des partenaires privés.
- Acteurs soutenant le contrat :Les Comités Régionaux et les Agences Départementales du Tourisme du massif des Pyrénées, la Ville de Lourdes, les groupements de stations, la CCI des Pyrénées, la Banque du Tourisme (Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne), l'Association de Développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO), Air France, les aéroports de Toulouse, Perpignan, Carcassonne, Tarbes, Pau, la SNCF, le Parc National des Pyrénées les Parcs Naturels Régionaux d'Ariège-Pyrénées et des Pyrénées Catalanes, le Grand Site de France Canigó.

2. Thématique

Montagne

3. Objectifs stratégiques pour la destination

- Développer la notoriété et l'image des Pyrénées à l'international et sur les quatre saisons de l'année
- Augmenter la part de programmation des Pyrénées par les TO internationaux
- Favoriser la qualité de l'accueil et de l'information à l'attention des clientèles étrangères
- Optimiser les outils de veille, d'observation et d'évaluation à l'échelle du massif pyrénéen.

Selon trois thématiques stratégiques : Itinérance, Neige et Bien-être

4. Principaux axes d'actions du contrat

- travailler sur la marque Pyrénées en synergie avec les marques existantes
- Faire programmer les Pyrénées par les TO internationaux
- Renforcer l'attractivité, la qualité et la compétitivité de l'économie touristique en stimulant l'adaptation et la montée en gamme des offres réceptives
- renforcer le dispositif permanent d'observation économique et territoriale du massif pyrénéen.

Les Pyrénées